

RAPPORT MORAL

Présenté par Monsieur le Président

A l'Assemblée Générale de Novembre 2025

Introduction

Le rapport moral de l'année 2023 se terminait ainsi :

« 2023 était donc la dernière pour le label « Notre Village Terre d'Avenir ». Ce label était le seul au niveau national à reconnaître l'engagement des petites communes rurales dans un projet de Développement Durable s'appuyant sur les orientations prônées par l'ONU. ».

2023 était l'année des 30 ans de l'Association. 2024 aura donc été l'année d'arrêt des activités de notre Association après la fin de contrat de nos 2 salariées encore actives.

L'Assemblée Générale de 2024 n'a pas permis de relancer l'Association faute de participation et d'engagement de nos adhérents.

Pour rappel, cette Assemblée Générale a pour but de présenter les rapports de l'année 2024.

Etat des lieux

Les contrats de nos 2 salariées ont été terminés le 13 février 2024. Le début d'année 2024 a été consacré à la fermeture des locaux de Meyssac et au tri des archives.

Tous les contrats non nécessaires à l'activité de l'Association ont été terminés. Seul le site internet et les boîtes mail sont restés actifs.

En nous appuyant sur une prestataire free-lance nous avons continué à garder le contact avec nos adhérents recensés en 2023 et à faire vivre le site internet.

Actions réalisées en 2024

Nous avons changé le nom de l'Association pour « Notre Village Terre d'Avenir » pour bien marquer notre différence avec l'initiative de la ministre Faure de créer un label « Village d'Avenir » usurpant notre nom et notre label. Nous avons aussi déplacé le siège à la Mairie de Navailles-Angos après la fermeture des locaux de Meyssac.

Nous avons continué notre partenariat avec la Fédération des Bastides d'Aquitaine en leur donnant toutes les indications nécessaires pour publier des annonces sur notre site internet.

Nous avons tenté sans succès de proposer à nos adhérents un jumelage entre communes adhérentes à Notre Village.

Nous avons obtenu une réduction significative du coût des prestations de notre cabinet comptable suite à l'arrêt de nos activités.
Vous vous reporterez utilement à la présentation du rapport d'activités fait par notre Secrétaire Général.

Perspectives 2025

L'année 2025 n'a fait l'objet d'aucune activité marquante.

Conclusion

Je poursuivrai si possible ce mandat jusqu'aux élections municipales de 2026. Cependant si votre Association doit continuer, il faut dès à présent que nos adhérents se mobilisent pour reprendre le flambeau. Comme dit et redit, je vous informe dès à présent que j'arrêterai après ces élections municipales.

Si personne ne se manifeste, nous procéderons alors à la dissolution de l'Association.

Le Président,
Francis HUNAULT